

Qu'est-ce qu'un monitoring de la fréquence cardiaque ? (Holter)

Les troubles du rythme cardiaque ont leur origine au niveau des oreillettes ou des ventricules. Ces troubles sont parfois fugaces où l'électrocardiogramme standard s'avère normal en consultation. Ainsi, un enregistrement continu de l'électrocardiogramme (monitoring par Holter) peut démasquer ces troubles. Un rythme cardiaque lent ou une bradycardie est un rythme en dessous de 60 battements par minute. Un rythme cardiaque rapide ou une tachycardie est un rythme cardiaque au dessus de 100 battements par minute.

Un Duolter combine le monitoring de la fréquence cardiaque avec une mesure régulière de la tension artérielle.



Indications

Tous les patients avec des plaintes suspectes de troubles du rythme cardiaque sans que le diagnostic soit posé sur l'électrocardiogramme sont de bons candidats. Les troubles du rythme cardiaque peuvent donner des symptômes comme des battements cardiaques désagréables ou des palpitations mais aussi des vertiges, une perte de connaissance, un essoufflement. Parfois les troubles du rythme cardiaque ne donnent pas de plaintes mais le diagnostic est important pour mettre au point un traitement (comme une anticoagulation en cas de fibrillation auriculaire).

La pose d'un Holter

Le holter comporte un appareil d'enregistrement qui est relié avec 5 fils aux 5 électrodes qui sont appliquées au niveau de la peau.

Un bon contact entre l'électrode et la peau est important afin de limiter les parasites (artéfacts) du signal électrique cardiaque.



Il est déconseillé de porter des bijoux autour du cou durant l'enregistrement ou de s'enduire de lotion pour le corps avant l'examen. Il sera éventuellement procédé à un léger rasage des points de placement des électrodes afin que la pilosité ne gêne pas un enregistrement optimal. Il n'est pas possible de prendre un bain ou une douche durant le temps de port de l'appareil. Une petite pochette contient l'appareil d'enregistrement qu'on peut porter soit en bandoulière ou à la ceinture. Pendant l'enregistrement on peut noter le moment des plaintes ainsi que les activités quotidiennes et la prise des médicaments sur un formulaire rose afin que l'interprétation de l'enregistrement soit correcte.

Après l'examen

Le holter a une autonomie d'une semaine. La plupart du temps, un monitoring d'un à trois jours est suffisant. L'appareil d'enregistrement est connecté pour analyse avec un ordinateur qui lit ces données qui sont interprétées après manuellement avec l'agrandissement des moments critiques et l'élimination des artéfacts. Le protocole définitif est envoyé au médecin qui a demandé l'examen.